

# Comment bien assurer sa maison ?

Dès lors que l'on trouve son petit coin de paradis il est essentiel de bien l'assurer. Maison neuve, ancienne ou nouvellement construite, l'assurance maison est incontournable. Voici quelques conseils pour bien assurer son logement.

Que couvre l'assurance habitation ?

Selon le contrat choisi, l'assurance habitation va couvrir des dommages (incendie, dégâts des eaux, tempête, grêle, etc.) à votre logement. Elle permet également d'obtenir une garantie responsabilité civile à destination de l'assuré mais aussi des autres habitants du logement. Celle garantie couvre tous les dommages matériels mais aussi immatériels causés à autrui.

D'autres garanties peuvent être ajoutées au contrat comme le vol, le bris des glaces et les dommages électriques. Une assurance habitation peut aussi couvrir les installations comme la piscine ou encore les énergies renouvelables. Une assurance pour une résidence secondaire peut aussi être souscrite afin de protéger un bien à la mer, à la montagne ou à la campagne. Celle-ci vous permettra d'être couvert contre les événements climatiques, les dégâts des eaux ou encore le vol et le vandalisme.

Assurer son garage

Il est également important de penser à assurer son garage afin d'être protégé d'un éventuel sinistre mais aussi de couvrir les objets qu'il contient comme votre voiture. Le garage est par ailleurs le local où l'on stocke bien souvent d'autres objets de valeur comme les meubles de jardin, les vélos, les outils ou encore la tondeuse.

Pour protéger ce local choisissez des garanties contre l'incendie, le dégât des eaux ou encore les catastrophes naturelles. Vous pouvez aussi obtenir une garantie responsabilité civile et une garantie vol. Notez qu'un contrat multirisque habitation peut déjà couvrir les dépendants dont le garage. Dans ce cas, vous n'aurez qu'à ajouter votre garage dans votre contrat d'assurance. Si ce n'est pas le cas pensez à souscrire une extension de garantie à votre contrat.